



Avertissement



GRANDES CULTURES

No 22 – 21 juillet 2009

EN BREF :

- Évaluation du risque d'infection de la fusariose de l'épi du blé et de l'orge (en date du 21 juillet 2009).

ÉVALUATION DU RISQUE D'INFECTION POUR LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DU BLÉ ET DE L'ORGE

Cet avis présente une évaluation du risque d'infection pour les semis tardifs réalisés à la fin de mai et au début de juin dans différentes régions du Québec. Cet avis exclut maintenant la région de Montréal, les régions adjacentes et l'Outaouais où les cultures de céréales sont à des stades avancés de développement qui dépassent largement les stades critiques d'infection et de traitement. Les conditions humides que nous avons connues depuis les dernières semaines ont été, malheureusement, très propices au développement du champignon chez le blé, ainsi qu'à l'infection et au développement du *Fusarium* chez l'orge. Vous êtes concerné par cet avis si votre culture de blé est en floraison ou sur le point de l'être, si votre culture de blé est en épiaison et fleurira dans les prochains jours ou encore si votre culture d'orge est à l'épiaison.

Le blé et l'orge épiés dont la floraison est en cours ou le sera dans les prochains jours sont sujets à l'infection. Les conditions humides aux champs ainsi que la pluie prévue cette semaine pour la plupart des régions du Québec contribuent à l'infection. Cependant, les températures fraîches dans certaines régions réduisent le risque d'infection. **Surveillez attentivement le stade de votre blé et les conditions météorologiques et climatiques réelles qui sont spécifiques à votre situation.**

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi est étroitement associé aux conditions climatiques présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. **De façon générale, il faut tenir compte des conditions particulières de votre site pour l'évaluation du risque d'infection, soit le stade de développement de la culture et les conditions climatiques.** Les bulletins d'information disponibles sur le site Web du Réseau d'avertissements phytosanitaires sont utiles pour donner des renseignements généraux sur la fusariose de l'épi des céréales et les moyens de lutte. Consultez les bulletins techniques au besoin (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=1679&pid=0&r=>).

Il faut rappeler que le traitement avec un fongicide n'est efficace qu'à prévenir l'infection, que la période de traitement qui assure une protection efficace est restreinte et qu'il faut compter une période d'au moins quatre heures sans pluie sur la culture afin que la protection soit efficace.

Veuillez vous référer au tableau suivant pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* pour les prochains jours pour le blé et l'orge.

Niveau de risque d'infection pour la fusariose de l'épi du blé et de l'orge au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mardi 21 juillet	Mercredi 22 juillet	Jeudi 23 juillet	Vendredi 24 juillet	Samedi 25 juillet
Mauricie	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Charlevoix	Élevé	É-Moyen	Moyen	É-Moyen	Moyen
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Élevé	Élevé	É-Moyen	Élevé	Élevé
Région de Québec/ Chaudière-Appalaches	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Beauce	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Estrie	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Montmagny/L'Islet/La Pocatière	Élevé	Moyen	Moyen	É-Moyen	É-Moyen
Kamouraska/Rivière-du-Loup/ Trois-Pistoles	Élevé	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Témiscouata	Élevé	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Rimouski/Mont-Joli	Élevé	Moyen	É-Moyen	Moyen	Moyen
Matapedia	Élevé	É-Moyen	Élevé	Moyen	Moyen
Matane	É-Moyen	Moyen	É-Moyen	M-Faible	M-Faible
Gaspé/Baie-des-Chaleurs	Élevé	Moyen	É-Moyen	M-Faible	Moyen
Abitibi	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen	É-Moyen
Témiscamingue	Élevé	Élevé	É-Moyen	É-Moyen	É-Moyen

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

T-Élevé :

Très élevé

Élevé

M-Faible : Moyen à faible

Faible

É-Moyen :

Élevé à moyen

T-Faible : Très faible

Moyen

- : Données insuffisantes



Traitements contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide

Il existe deux produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Le **FOLICUR 432^{MD} F** (tébuconazole) est homologué **pour le blé seulement**. Le **PROLINE^{MD} 480 SC** (prothioconazole) est homologué **pour le blé et pour l'orge**. Il s'agit de fongicides systémiques à large spectre. **Veuillez suivre les directives d'utilisation prescrites par le manufacturier.** Consultez les étiquettes des produits et les directives du manufacturier en cliquant sur les liens suivants :

FOLICUR^{MD} 432 F (étiquette) : http://pr-rp.pmra-ara.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=10857.

FOLICUR^{MD} 432 F (fiche signalétique) : http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Fiche_Folicur_09.pdf.

PROLINE^{MD} 480 SC (étiquette) : http://pr-rp.pmra-ara.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=11767.

PROLINE^{MD} 480 SC (fiche signalétique) : http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Fiche_Proline_09.pdf.

Vous pouvez aussi obtenir de l'information pertinente sur le site Web de Bayer à l'adresse suivante : <http://www.bayercropscience.ca>.

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de la phytoprotection, MAPAQ

200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 – Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 22 – grandes cultures – 21 juillet 2009

